

Polyvap SA P-AL

Membrane bitumineuse préfabriquée AUTO-ADHÉSIVE réalisée avec la technologie ADESO®

PARE-VAPEUR



POLYVAP SA P-AL est une membrane bitumineuse préfabriquée AUTO-ADHÉSIVE d'excellente qualité, réalisée en utilisant la technologie ADESO®, nouveau système de stratification du composé ÉLASTOMÈRE (SBS) mis au point par Polyglass SpA.

POLYVAP SA P-AL est une membrane réalisée selon les standards imposés par la technologie NAT®, le système novateur de production avec lequel est fait le contrôle du vieillissement de la matrice polymère des membranes bitumineuses.

POLYVAP SA P-AL a une armature COMPOSITE en NT de polyester stabilisé, couplée à une feuille d'aluminium qui confère une bonne stabilité dimensionnelle et d'excellentes propriétés de résistance à la perméabilité la vapeur.

POLYVAP SA P-AL fait partie de la gamme de produits de compensation totale du CO₂ dans tout le cycle de vie.

**Flexibilité à basse température
-25 °C**



LE PRODUIT EST CONFORME AUX NORMES EUROPÉENNES



PRODUIT CO₂ ENTièrement DÉCALÉ



PRODUIT CERTIFICAT EPD



DÉTERMINATION DE LA PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU ET DE L'ÉTANCHÉITÉ À L'EAU



RÉACTION AU FEU CERTIFICATION CLASSE E

DESTINATION D'USAGE

PRODUIT	EN 13707 COUVERTURES						EN 13969 FONDATIONS		EN 13859-1 SOUS-TUILE	EN 13970 PARE-VAPEUR	EN 14695 PONTS ET VIADUCS	
	MONOCOUCHE		MULTI-PLY				ANTI-RACINES	HUMIDITÉ ASCENDANTE				NAPPE PHRÉATIQUE
	VISIBLE	SOUS HAUTE PROTECTION	VISIBLE		SOUS HAUTE PROTECTION							
			SOUS-COUCHE	COUCHE DE FINITION	SOUS-COUCHE	COUCHE DE FINITION						
POLYVAP SA P-AL 2 mm R R										•		
POLYVAP SA P-AL 2 mm S R										•		

POLYVAP SA P-AL est une membrane adhésive double face avec une fonction de PARE-VAPEUR, adaptée à une utilisation sous les isolations thermiques thermoplastiques telles que: les polyuréthanes expansés, les polystyrènes expansés et extrudés.

Particulièrement adaptée à toutes les toitures en bois et dans tous les cas où l'utilisation de la flamme n'est pas recommandée.

Le choix de la bonne COUCHE DE CONTRÔLE DE LA DIFFUSION DE LA VAPEUR doit être déterminé en fonction de la stratigraphie présente et en vérifiant l'absence de condensation (diagramme de Glaser).

FINITIONS

POLYVAP SA P-AL est disponible avec une finition supérieures sablée ou avec les deux faces protégées par un film en polyéthylène monosiliconé divisé en deux parties longitudinales pour faciliter son retrait lors de la pose.

Finitions supérieures



Film polyéthylène monosiliconé (R)



Sable (S)

Finitions inférieures



Film polyéthylène monosiliconé (R)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

NORME	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	UNITÉ DE MESURE	VALEURS NOMINALES POLYVAP SA P-AL
EN 1848-1	LARGEUR	m	≥ 1
EN 1848-1	LONGUEUR	m	15 (±1%)
EN 1849-1	ÉPAISSEUR	mm	2 (±0,2)
EN 1849-1	MASSE SURFACIQUE	kg/m²	NPD
EN 1848-1	RECTITUDE	mm/10 m	Répond aux exigences
EN 1928-B	IMPERMÉABILITÉ À L'EAU	kPa	Répond aux exigences
EN 1931	COEFFICIENT DE RÉSISTANCE À LA DIFFUSION DE VAPEUR D'EAU μ	-	≥ 1000000
EN 13501-1	RÉACTION AU FEU	Classe	E
EN 1850-1	DÉFAUTS D'ASPECT	-	Sans
EN 1107-1	STABILITÉ DIMENSIONNELLE	%	NPD
EN 12317-1	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT DES JOINT Longitudinale Transversale	N/50 mm N/50 mm	350 (±20%) 150 (±20%)
EN 12691-A	RÉSISTANCE AUX CHOCS (SUR SUPPORT RIGIDE)	mm	≥ 600
EN 12691-B	RÉSISTANCE AUX CHOCS (SUR SUPPORT MOU)	mm	≥ 700
EN 12730-A	RÉSISTANCE À LA CHARGE STATIQUE (SUR SUPPORT MOU)	kg	NPD
EN 12730-B	RÉSISTANCE À LA CHARGE STATIQUE (SUR SUPPORT RIGIDE)	kg	NPD
EN 12310-1	RÉSISTANCE À LA DÉCHIRURE AU CLOU Longitudinale Transversale	N N	100 (±30%) 100 (±30%)
EN 12311-1	RÉSISTANCE À LA TRACTION Longitudinale Transversale	N/50 mm N/50 mm	400 (±20%) 200 (±20%)
	ALLONGEMENT JUSQU'À LA RUPTURE Longitudinale Transversale	% %	30 (±15) 30 (±15)
ASTM D 1000	PÉLAGE	N/10 mm	≥ 20
EN 1109	FLEXIBILITÉ À BASSE TEMPÉRATURE	°C	≤ -25
EN 1110	FLOW RESISTANCE AT ELEVATED TEMPERATURE	°C	≥ 100
DURABILITÉ APRÈS VIEILLISSEMENT			
EN 1931 - EN 1296	COEFFICIENT DE RÉSISTANCE À LA DIFFUSION DE VAPEUR D'EAU APRÈS VIEILLISSEMENT THERMIQUE μ	-	± 50% valeur initiale
EN 1931 - EN 1847	COEFFICIENT DE RÉSISTANCE À LA DIFFUSION DE VAPEUR D'EAU APRÈS UNE EXPOSITION À DES AGENTS CHIMIQUES μ	-	± 50% valeur initiale
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES			
SP METHOD 3873	PERMÉABILITÉ AU GAZ RADON	-	NPD
SP METHOD 3873	TRANSMISSIBILITÉ AU GAZ RADON	-	NPD
-	CONDUCTIVITÉ THERMIQUE	W/mK	0,20
-	CAPACITÉ THERMIQUE	kJ/K	1,20

EMBALLAGES

PRODUIT	ÉPAISSEUR mm	POIDS kg/m²	DIMENSIONS m
POLYVAP SA P-AL R R	2	-	1x15
POLYVAP SA P-AL S R	2	-	1x15

STOCKAGE

Les rouleaux sont emballés dans des boîtes en carton et placés verticalement sur des palettes protégées par un film rétractable. Utiliser toujours un élément de répartition du poids si les palettes doivent être empilées. Un élément de distribution solide évitera d'endommager les rouleaux situés en dessous. Stocker le produit dans des endroits secs, à l'abri de la lumière directe du soleil et protégés des sources de chaleur et du gel, sur des palettes en bois surélevées du sol jusqu'à ce qu'à son utilisation. Conserver toujours les rouleaux de membrane dans leur emballage d'origine où ils doivent être stockés même s'ils ne sont pas entièrement utilisés. Il est recommandé de ne jamais laisser les rouleaux de membrane à l'horizontale afin de ne pas compromettre l'application. Dommages possibles en cas de contact avec des solvants ou des liquides organiques.

MODE D'APPLICATION

Toutes les surfaces de pose sur lesquelles **POLYVAP SA P-AL** doit être appliquée doivent être planes, sèches, propres et exemptes d'impuretés ou de substances incohérentes. Une humidité excessive sur les surfaces à imperméabiliser peut provoquer le décollement des membranes. Les membranes doivent être appliquées après avoir appliqué auparavant un promoteur d'adhérence: à base de solvant comme le POLYPRIMER et POLYPRIMER HP ou à base d'eau comme l'IDROPRIMER. L'utilisation d'un primaire à base d'eau est toujours recommandée sur les supports en bois. **POLYVAP SA P-AL** s'applique à froid, sans utiliser de flamme nue (brûleur à gaz propane), en enlevant le film monosiliconé de la face inférieure. Le produit doit être appliqué à des températures supérieures à 10 °C et dans tous les cas, en présence de conditions atmosphériques optimales. Les membranes pour la réalisation de la COUCHE DE CONTRÔLE DE LA DIFFUSION DE LA VAPEUR sont appliquées directement sur le support (bois, chape en ciment) où un promoteur d'adhérence est déjà présent. La pose ultérieure des panneaux isolants par collage sera effectuée en prenant soin d'éliminer le film monosiliconé sur la face supérieure de la membrane dans les zones à traiter. S'il n'est pas possible de terminer l'ensemble de la toiture dans la même journée, il est toujours conseillé de créer une couche imperméable complète dans les zones à traiter, ce qui comprend la pose du pare-vapeur, de l'isolation thermique et de la première couche d'étanchéité. Pour plus de détails sur l'application, se référer aux instructions de pose du manuel d'application ADESO® ou au service d'assistance technique de Polyglass SpA.

Étant donné les différentes situations d'utilisation, les supports multiples et les possibles applications dans les STRATIFICATIONS COMPLEXES D'ÉTANCHÉITÉ, Polyglass SpA décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus tant fonctionnels qu'esthétiques. Rév. 1-26

NORMES DE SÉCURITÉ

Les membranes en bitume polymère fabriquées par Polyglass SpA sont à base de bitume dérivé de la distillation du pétrole brut et ne contiennent pas de goudron (dérivé du charbon), d'amiante ou de chlore.

RÈGLES JURIDIQUES

Les valeurs indiquées sont des données moyennes indicatives relatives à la production actuelle et peuvent être modifiées ou mises à jour par Polyglass SpA à tout moment sans préavis.

Le Client ou l'Utilisateur doit toujours vérifier que la version de la Fiche Technique qu'il a entre les mains est valable pour le lot de produits qui l'intéresse et qu'elle correspond à la dernière version publiée.

Toujours consulte la dernière version mise à jour de la fiche technique et la déclaration de performance correspondante, disponibles sur www.polyglass.com.

L'utilisateur final est responsable de la détermination de l'adéquation du produit à l'utilisation prévue.

PRODUIT POUR UN USAGE PROFESSIONNEL.

